

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 05189

Numéro SIREN : 890 245 731

Nom ou dénomination : 14 ERNEST RENAN

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2023 sous le numéro de dépôt 14688

**14 ERNEST RENAN**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège Social : 39 C, avenue Lucien René Duchesne**  
**78170 LA CELLE ST CLOUD**  
**RCS : VERSAILLES 890 245 731**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 30 JUIN 2023**  
**SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-trois,

Le vendredi 30 juin,  
A douze heures,

Les associés de la SAS 14 ERNEST RENAN se sont réunis au siège social, 39 C, avenue Lucien René Duchesne, 78170 LA CELLE ST CLOUD, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- La SAS CIVALIM,	porteuse de	900 parts
Représentée par son Président, M. Stanislas HECK		
- La SARL SBSH GROUPE	porteuse de	100 parts
Représentée par son Gérant, M. Stanislas HECK		
		<hr/>
	Total :	1000 parts

sur les 1000 parts composant le capital social,

L'assemblée est présidée par M. Stanislas HECK, représentant de CIVALIM, présidente de la société.

La totalité des parts étant présentes ou représentées, les conditions de quorum et de majorité prescrites par la loi et les statuts sont remplies et l'assemblée se trouvant régulièrement constituée peut ainsi valablement délibérer.

Le président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée, à savoir :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2022,
- Rémunération et charges sociales,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les comptes annuels et l'inventaire de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice 2022,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.



Le président rappelle que toutes les pièces ont été transmises aux associés et tenues à leur disposition au siège social dans les délais légaux. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est donné lecture du rapport de gestion.

La discussion est alors ouverte.

A 12 heures 15 minutes, après différents échanges de vues, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE DECISION**

Les associés après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuvent les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, les associés donnent au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Les associés prennent acte, en application de l'article 223 quater du Code Général des impôts, de l'absence de dépenses et de charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME DECISION**

Les associés, sur proposition du Président, décident d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, soit une perte comptable de (121,42) €, de la manière suivante :

- Affectation au compte Report à Nouveau : (121,42) €

Le compte « Report à nouveau » passera ainsi de (499,61) € débiteur € à (621,03) € débiteur.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de + 378,97 €.

Conformément à la loi, les associés constatent qu'aucun dividende n'a été distribué.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME DECISION**

Les associés prennent acte que la présidence n'a perçu aucune rémunération au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et qu'il n'est pas prévu de verser de rémunération à la présidence pour l'exercice 2023. Les associés pourront, le cas échéant, décider le versement d'une rémunération à la présidence en fonction des possibilités de trésorerie de la société.

Elle rappelle en outre que le Président peut prétendre sur présentation de justificatifs au remboursement de tous les frais exposés pour l'exercice de sa mission ainsi qu'au remboursement de toutes sommes qu'il pourrait être amené à engager au nom ou dans l'intérêt de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

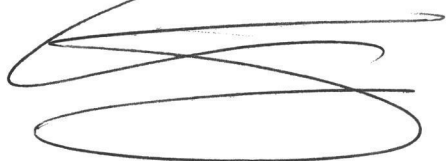
#### QUATRIEME DECISION

Les associés après lecture du rapport du président sur les conventions, approuvent les conventions conclues au titre de l'article L.227-10 du code de commerce.


Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés et consigné sur le registre de ces décisions.

SBSH GROUPE  
Représentée par M. Stanislas HECK



CIVALIM  
Représentée par M. Stanislas HECK



**14 ERNEST RENAN**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège Social : 39 C, avenue Lucien René Duchesne**  
**78170 LA CELLE ST CLOUD**  
**RCS : VERSAILLES 890 245 731**

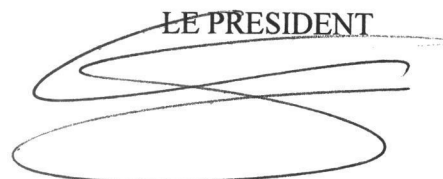
**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023**

**Rapport spécial du Président sur les conventions visées  
à l'article L. 227-10 du Code de commerce**

L'article L. 227-10 du Code de commerce fait obligation au président de Société par actions simplifiée de présenter, lors de chaque assemblée générale ordinaire annuelle, un rapport sur les conventions intervenues, directement ou indirectement par personnes interposées, entre la société et son président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant de plus de 10% des droits de vote.

**Comptes courants :**

La société détient une dette envers la SAS CIVALIM d'un montant de 43.377,40 € non rémunérée.

LE PRESIDENT  


**SARL BOMPAS & ASSOCIES**

Société d'Expertise Comptable

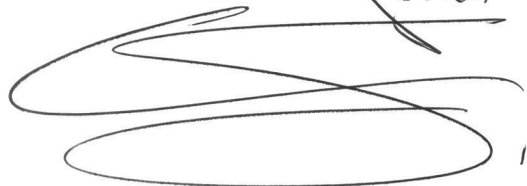
Société de Commissaire aux Comptes

**SAS 14 ERNEST RENAN**

39 C, avenue Lucien-René DUCHESNE  
78170 LA CELLE SAINT CLOUD

**COMPTES ANNUELS AU 31.12.2022**

Certifié conforme  
à l'original



## SOMMAIRE

■ ATTESTATION	OUI
■ BILAN	1
■ COMPTE DE RESULTAT	3
■ TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	5
■ ANNEXE COMPTABLE	6
■ DETAIL BILAN	9
■ DETAIL COMPTE DE RESULTAT	11
■ LIASSE FISCALE	12

## ATTESTATION

d'expert-comptable

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la SAS 14 ERNEST RENAN, pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables applicables à la mission de présentation des comptes.

A la date de nos travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Nous portons néanmoins à votre connaissance, les observations suivantes :

- L'opération de construction étant toujours en cours au 31/12/2022, les frais engagés sur l'exercice et liés à l'opération ont été neutralisés (compte 713-variation des encours).
- Ces comptes annuels tiennent compte d'écritures d'inventaire qui ont été déterminées par le responsable de la société avec un simple contrôle formel de notre part à savoir :
  - o Des F.A.R pour un montant de 7,6 K€
  - o Des provisions pour risques et charges pour un montant de 10 K€.

Les comptes annuels ci-joints, établis sur la base des éléments et informations communiqués, se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan :	73.488,31 €
■ Chiffre d'Affaires :	0 €
■ Perte comptable :	(121,42) €



Laurence DUBOT  
Directrice de Mission  
Expert-comptable  
Associée

Fait à Versailles, le 10 Mai 2023



SARL BOMPAS & ASSOCIÉS  
(Représentée par F. BOMPAS)  
Expert-comptable  
Gérant Associé

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 15		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Ecart N / N-1	
						Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	<b>Total II</b>						
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	66 560.54		66 560.54	36 049.84	30 510.70	84.63
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	4 869.77		4 869.77	7 270.37	-2 400.60	-33.02
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	2 058.00		2 058.00	810.00	1 248.00	154.07	
Charges constatées d'avance (3)							
	<b>Total III</b>	73 488.31		73 488.31	44 130.21	29 358.10	66.53
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	73 488.31		73 488.31	44 130.21	29 358.10	66.53

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 15	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000.00	1 000.00		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-499.61		-499.61	
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	-121.42	-499.61	378.19	75.70	
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	378.97	500.39	-121.42	-24.27	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	10 000.00		10 000.00	
	<b>Total III</b>	10 000.00		10 000.00	
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	11.42	11.00	0.42	3.82
	Emprunts et dettes financières diverses	43 377.40	22 928.60	20 448.80	89.18
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
<b>Dettes d'exploitation</b>					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 720.52	20 690.22	-969.70	-4.69	
Dettes fiscales et sociales					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	63 109.34	43 629.82	19 479.52	44.65
	Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		73 488.31	44 130.21	29 358.10	66.53

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

63 109.34 20 701.00

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2022 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2021 15	% CA	Exercice N-2 31/12/2020 15	% CA
<b>Ventes marchandises + Production</b>	30 510.70	100.00	36 049.84	100.00		
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage	30 510.70	100.00	36 049.84	100.00		
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	30 510.70	100.00	36 049.84	100.00		
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe	5 500.00	18.03	22 978.00	63.74		
<b>Marge brute de production</b>	25 010.70	81.97	13 071.84	36.26		
<b>Marge brute globale</b>	25 010.70	81.97	13 071.84	36.26		
- Autres achats + charges externes	15 132.12	49.60	13 572.02	37.65		
<b>Valeur ajoutée</b>	9 878.58	32.38	-500.18	-1.39		
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires personnel						
- Charges sociales personnel						
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	9 878.58	32.38	-500.18	-1.39		
+ Autres produits de gestion courante			0.57			
- Autres charges de gestion courante						
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements						
- Dotations aux provisions	10 000.00	32.78				
<b>Résultat d'exploitation</b>	-121.42	-0.40	-499.61	-1.39		
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
<b>Résultat courant</b>	-121.42	-0.40	-499.61	-1.39		
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
<b>Résultat exceptionnel</b>						
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	-121.42	-0.40	-499.61	-1.39		

SAS 14 ERNEST RENAN  
78170 LA CELLE SAINT CLOUD

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Evaluations des produits et en cours	8
Variation détaillée des stocks et des en-cours	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 73 488.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 121.42- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

Néant

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

Néant

#### Etat des amortissements

Néant

#### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		10 000			10 000
TOTAL		10 000			10 000
TOTAL GENERAL		10 000			10 000
Dont dotations et reprises d'exploitation		10 000			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	4 870	4 870	
TOTAL	4 870	4 870	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	11	11		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 721	19 721		
Groupe et associés	43 377	43 377		
TOTAL	63 109	63 109		

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	1 000			1 000

### Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
<b>Approvisionnements</b>				
<b>Production</b>				
<b>Production en cours</b>				
- Produits	16 242	11 272	4 970	
- Autres	50 319	24 778	25 541	
<b>Total III</b>	66 561	36 050	30 511	
<b>Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)</b>			30 511	

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 583
<b>Total</b>	<b>7 594</b>

**DETAIL BILAN ACTIF**

<b>ACTIF</b>	<b>Exercice N</b> 31/12/2022 12	<b>Exercice N-1</b> 31/12/2021 15	<b>Ecart N / N-1</b>	
			<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>Total II</b>				
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	66 560.54	36 049.84	30 510.70	84.63
33110000 ENCOURS FRAIS TERRAIN	16 241.84	11 271.84	4 970.00	44.09
33200000 ENCOURS TRAVAUX CONSTRUCTION	10 933.00	933.00	10 000.00	NS
33340000 ENCOURS HONORAIRES CONSTRUCT.	38 917.00	23 845.00	15 072.00	63.21
33350000 ENCOURS FRAIS ANNEXES	468.70		468.70	
AUTRES CREANCES	4 869.77	7 270.37	-2 400.60	-33.02
44566000 TVA DEDUCTIBLE	1 944.93	2 184.53	-239.60	-10.97
44567000 CREDIT DE TVA		3 822.00	-3 822.00	NS
44583000 REMBOURSEMENT TAXE /CA DEMANDE	1 661.00		1 661.00	
44586000 TVA S/ FAR ET AAR	1 263.84	1 263.84		
DISPONIBILITES	2 058.00	810.00	1 248.00	154.07
51210000 CIC	2 058.00	810.00	1 248.00	154.07
<b>Total III</b>	73 488.31	44 130.21	29 358.10	66.53
<b>TOTAL GENERAL</b>	73 488.31	44 130.21	29 358.10	66.53

## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	1 000.00	1 000.00		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT VERSE	1 000.00	1 000.00		
REPORT A NOUVEAU	-499.61		-499.61	
11900000 Report à nouveau (solde débit)	-499.61		-499.61	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-121.42	-499.61	378.19	75.70
<b>Total I</b>	378.97	500.39	-121.42	-24.27
PROVISIONS POUR RISQUES	10 000.00		10 000.00	
15110000 Provisions pour litiges	10 000.00		10 000.00	
<b>Total III</b>	10 000.00		10 000.00	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	11.42	11.00	0.42	3.82
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	11.42	11.00	0.42	3.82
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	43 377.40	22 928.60	20 448.80	89.18
45520000 C/C CIVALIM	43 377.40	22 928.60	20 448.80	89.18
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	19 720.52	20 690.22	-969.70	-4.69
40100000 FOURNISSEURS	12 137.50	13 107.20	-969.70	-7.40
40810000 FOURNISSEURS FAR	7 583.02	7 583.02		
<b>Total IV</b>	63 109.34	43 629.82	19 479.52	44.65
<b>TOTAL GENERAL</b>	73 488.31	44 130.21	29 358.10	66.53

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Chiffre d'affaires NET</b>				
PRODUCTION STOCKEE	30 510.70	36 049.84	-5 539.14	-15.37
71330000 VARIATION ENCOURS PRODUCTION	30 510.70	36 049.84	-5 539.14	-15.37
AUTRES PRODUITS		0.57	-0.57	-100.00
75800000 PRODUITS DIVERS		0.57	-0.57	NS
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	30 510.70	36 050.41	-5 539.71	-15.37
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	20 632.12	36 550.02	-15 917.90	-43.55
60500000 Achats de matériel, équipement		933.00	-933.00	NS
60510000 HONORAIRES AMENAG CONSTRUCTION	5 500.00	22 045.00	-16 545.00	-75.05
61610000 ASSURANCE MULTIRISQUES	468.70		468.70	
62260000 HONORAIRES	4 800.00	11 700.00	-6 900.00	-58.97
62270000 Frais d'actes et contentieux	170.00	1 496.85	-1 326.85	-88.64
62280000 Divers		174.17	-174.17	NS
62341000 FRAIS DE MARKETING ET COMMERCIAL	9 572.00		9 572.00	
62700000 SERVICES BANCAIRES	121.42	201.00	-79.58	-39.59
DOTATIONS AUX PROVISIONS	10 000.00		10 000.00	
68150000 DOTATION PROVISION POUR RISQUE	10 000.00		10 000.00	
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	30 632.12	36 550.02	-5 917.90	-16.19
<b>Résultat d'exploitation</b>	-121.42	-499.61	378.19	75.70
<b>Résultat courant avant impôts</b>	-121.42	-499.61	378.19	75.70
<b>Total des produits</b>	30 510.70	36 050.41	-5 539.71	-15.37
<b>Total des charges</b>	30 632.12	36 550.02	-5 917.90	-16.19
<b>Bénéfice ou perte (Produits - Charges)</b>	-121.42	-499.61	378.19	75.70

**14 ERNEST RENAN**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège Social : 39 C, avenue Lucien René Duchesne**  
**78170 LA CELLE ST CLOUD**  
**RCS : VERSAILLES 890 245 731**

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT**  
**SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

La société CIVALIM représentée par Monsieur HECK, Présidente de la société 14 ERNEST RENAN, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice du 01 janvier au 31 décembre 2022, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

**I - ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Conformément aux dispositions des articles L. 232-1 et L. 233-6 du Code de commerce, il est présenté ci-après, pour l'exercice du 01 janvier au 31 décembre 2022, l'activité et les résultats de la Société.

- Situation et évolution de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2022, l'activité de la Société a été la suivante :

Promotion immobilière.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La société espère avoir un développement de son activité.

- Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

**II - RESULTATS – AFFECTATION**

- Examen des comptes et résultats

Les comptes ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Il est présenté ci-après les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Chiffre d'affaires	0 K€	0 K€
Production stockée	30,5 K€	36 K€
Résultat d'Exploitation	(0,1) K€	(0,5) K€
Résultat Financier	0 K€	0 K€
Résultat Exceptionnel	0 K€	0 K€
Impôt sur les sociétés	0 K€	0 K€
Résultat net	(0,1) K€	(0,5) K€

- Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, soit une perte comptable de **(121,42) €** de la manière suivante :

- Affectation au compte Report à Nouveau : (121,42) €

Le compte « Report à nouveau » passerait ainsi de (499,61) € à (621,03) €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de + 378,97 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

### III- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

- Rémunération

La présidence n'a pas été rémunérée au cours de l'exercice 2022.

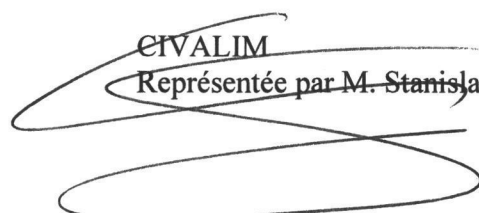
Il est proposé de ne pas verser de rémunération à la présidence pour l'exercice 2023. L'associé unique pourra, le cas échéant, décider ultérieurement de modifier le montant de la rémunération due à la présidence, et ce, en fonction des possibilités de trésorerie de la société.

Il est en outre demandé de réaffirmer que le Président pourra prétendre au remboursement de tous les frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat sur présentation de justificatifs.

- Conventions visées à l'art L.227-10 du Code de Commerce

Le président présente son rapport sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.



CIVALIM  
Représentée par M. Stanislas HECK



**14 ERNEST RENAN**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège Social : 39 C, avenue Lucien René Duchesne**  
**78170 LA CELLE ST CLOUD**  
**RCS : VERSAILLES 890 245 731**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023**

**FEUILLE DE PRESENCE**

Numéro d'ordre	Nom Adresse	Nombre De Parts	Nombre de Voix	Signature
1	SAS CIVALIM, associée et présidente, représentée par M. Stanislas HECK, son président, 39 C , avenue Lucien René Duchesne, 78170 – La Celle Saint Cloud	900	900	
2	SARL SBSH GROUPE, associée, représentée par M. Stanislas HECK, 39C, avenue Lucien René Duchesne 78170 – La Celle Saint Cloud	100	100	
	TOTAUX	1000	1000	

Nombre d'associés présents ou représentés : 2 (soit l'unanimité)  
Nombre total de parts sociales : 1000 (soit la totalité)

Certifie exacte cette feuille de présence

La Présidente  
La SAS CIVALIM, représentée par M.  
Stanislas HECK

